

Versement de la taxe d'apprentissage 2021 au bénéfice du lycée professionnel Réaumur de Poitiers.

Pour recevoir votre attestation de versement, veuillez remplir les informations ci-dessous. Ces données seront traitées dès réception de votre versement.

Pour toute demande d'information n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

christophe.berge@ac-poitiers.fr

Choix du mode de paiement (obligatoire)

Paiement par ...

chèque virement

Coordonnées de l'entreprise :

RAISON SOCIALE	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>
NUMÉRO SIRET	<input type="text"/>
CODE POSTAL	<input type="text"/>
VILLE	<input type="text"/>

Contact pour l'envoi de l'attestation :

PRENOM	<input type="text"/>
NOM	<input type="text"/>
FONCTION	<input type="text"/>
EMAIL	<input type="text"/>
TELEPHONE	<input type="text"/>

Montant du versement de la taxe 2021 (sur la base de 13% de la Masse Salariale Brute 2021)

MONTANT TAXE	<input type="text"/>
--------------	----------------------

LYCEE PROFESSIONNEL REAUMUR

Numéro d'enregistrement au registre national des établissements : **0860823C**

4 Rue Salvador Allende - 86000 POITIERS

christophe.berge@ac-poitiers.fr

Téléphone : 06 47 88 87 17

Christophe Bergé

Gestionnaire